



Session extraordinaire du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées

Comme suite au départ de Monsieur Laurent GRANDSIMON qui a mis fin à son mandat de Maire de Luz-Saint-Sauveur, le conseil d'administration du Parc national des Pyrénées se réunira en session extraordinaire ce vendredi 16 décembre 2022 pour désigner son ou sa successeur(e).

Sous la présidence de Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées, commissaire du Gouvernement, les membres du conseil d'administration, (représentants de l'Etat, représentants des collectivités territoriales, personnalités qualifiées et représentants des agents du Parc national des Pyrénées), éliront ainsi le nouveau ou la nouvelle président(e) du conseil d'administration.

Le nouveau, la nouvelle président(e) du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées rencontrera la presse :

Vendredi 16 décembre 2022 à 17 heures

au Siège du Parc national des Pyrénées

2, rue du IV septembre à Tarbes

(Bâtiment du conseil d'administration)).

Je vous remercie de confirmer votre présence par retour de mail ou au 06 30 15 99 39.
Les séances du conseil d'administration ne sont pas accessibles au public et à la presse.

